



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de
l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*03

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

30/07/2019

Dossier complet le :

30/07/2019

N° d'enregistrement :

2019-8724

1. Intitulé du projet

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

MOTOCLUB BOUSSAQUIN

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

RAFFINAT Hervé

RCS / SIRET

3 0 8 9 7 3 5 8 5 0 0 0 1 8

Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
44. a)	Piste permanente de loisirs pour véhicules motorisés (motocross)

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Aménagement d'un ancien terrain de football en vue de la création d'une piste d'entraînement pour motocross

4.2 Objectifs du projet

Homologation par la Préfecture de la Creuse d'un terrain d'entrainement pour le Motoclub Boussaquin, association loi 1901 créée en 1974 affiliée à la Fédération Française de Motocyclisme.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Le projet nécessite des travaux de terrassement pour la création de reliefs artificiels par apport de matière supplémentaire (terre végétale, empierrement, sable), ainsi que pour les travaux de fondation et dallage de deux bâtiments de stockage et de vestiaires (54 m² chacun).

Les travaux n'ont aucun impact sur l'espace public ou les voies publiques

S'agissant d'un ancien terrain de football aucun défrichage n'est nécessaire pour le réaménagement du terrain.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le terrain sera utilisé hebdomadairement pour les sessions d'entrainement du motoclub ainsi que pour les séances de l'école de pilotage. Le terrain ne reçoit pas de compétition public et ne sera utilisé que par les licenciés du club.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Ne sait pas.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface totale du terrain	17 296 m ²
Hauteur maximale des reliefs créés	2,50 m

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Le Bourg
23270 BUSSIÈRE-SAINT-GEORGES

Coordonnées géographiques¹

Long. 2 ° 9 ' 18 " E Lat. 46 ° 24 ' 8 " N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

Aménagement d'un ancien terrain de football en piste d'entraînement de motocross et construction de deux locaux de stockage et vestiaires.

PA n° 02303818A0001 Autorisé le 10/02/18

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Retrait gonflement des argiles - aléas faibles
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Apport de terre végétale pour création de reliefs artificiels
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Bruit dû à l'utilisation de véhicules motorisés de type motocross. Ce bruit ne constitue pas une nuisance puisqu'aucune habitation ou activité n'est présente à moins de 500 m

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Rejets de gaz d'échappements de véhicules motorisés type motocross
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Production de déchets non dangereux de type ordures ménagères

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à BOUSSAC

le, 26/07/19

Signature



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

.....
phase : Evaluation environnementale

date : Juillet 2019
.....

opération : Aménagement d'un terrain de motocross

lieu : D2 23600 Bussière Saint Georges

maîtrise d'ouvrage : Moto Club Boussaquin

Adresse : 8, rue de la zone industrielle 23600 Boussac
.....

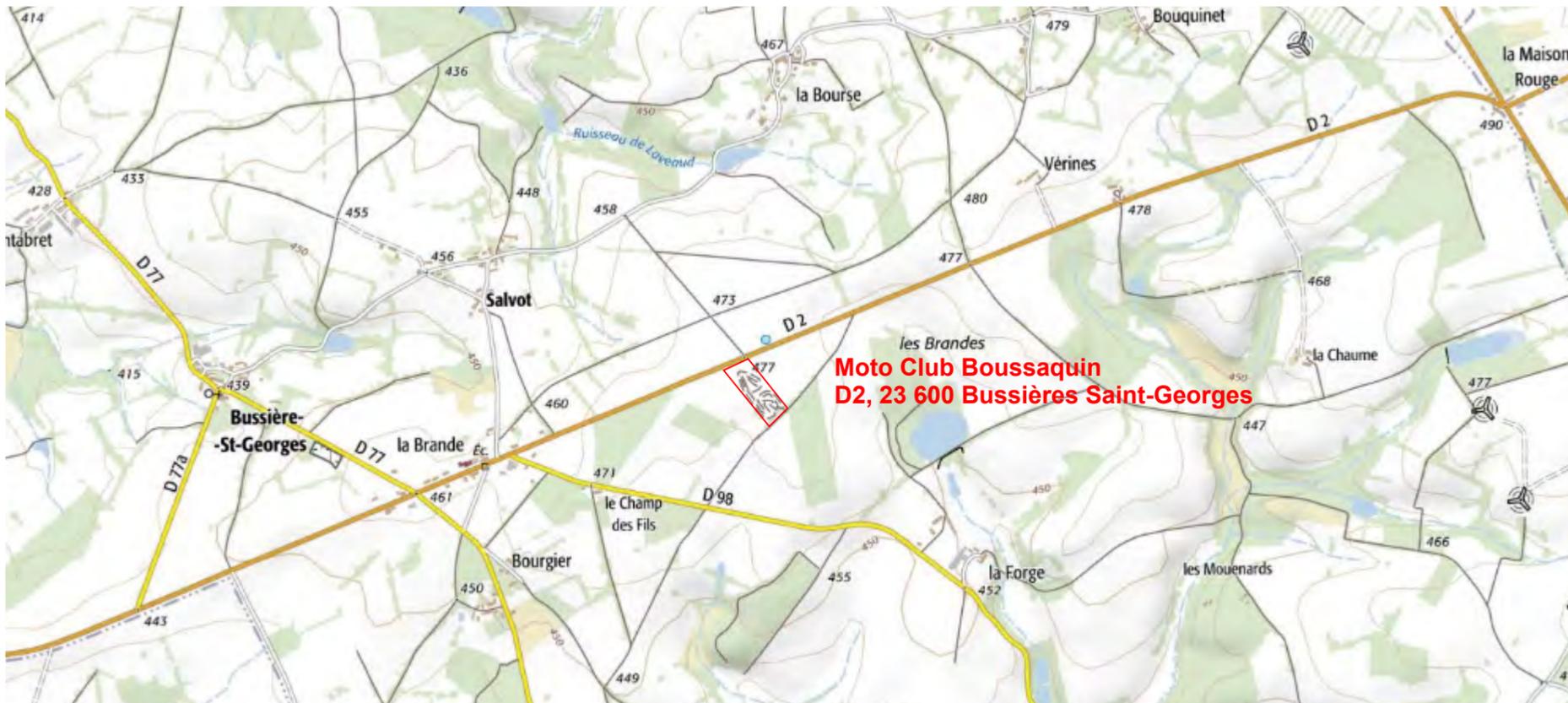
maîtrise d'oeuvre :

.....
Lemaire - Lévêque Atelier d'Architecture

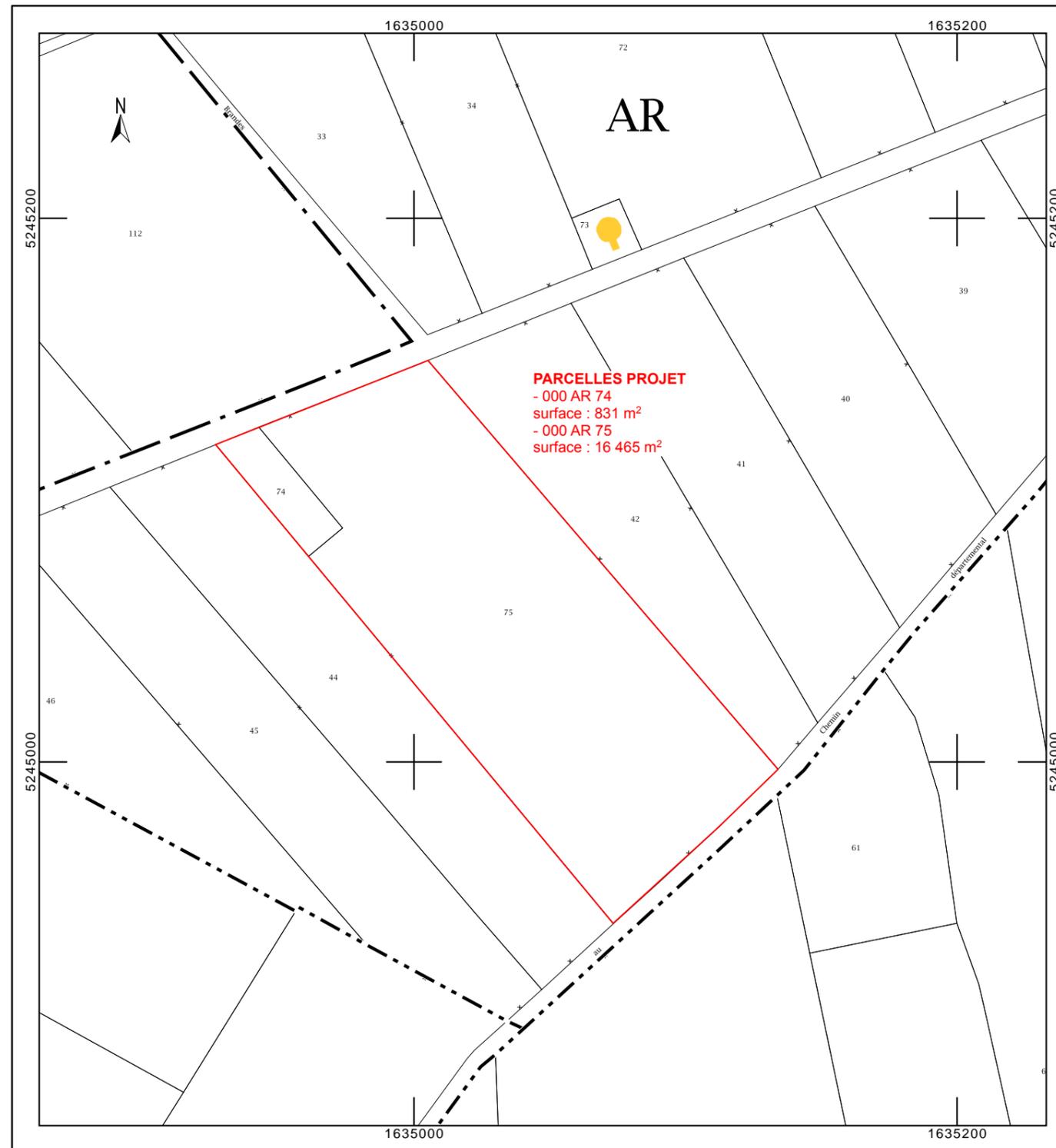


siège social : 25. rue de Coulmiers - 75014 PARIS
atelier : 8. pl de l'Hôtel de Ville - 23600 BOUSSAC

t : +33 (0) 6 28 53 60 59 **m** : contact@lemaire-leveque.fr
t : +33 (0) 6 63 64 08 81 **m** : contact@lemaire-leveque.fr



 Lemaire - Lévêque Atelier d'Architecture 8 pl de l'Hôtel de Ville . 23600 BOUSSAC / 25. r de Coumiers . 75014 PARIS		Maître d'ouvrage: Moto Club Boussaquin 8, rue de la zone industrielle 23600 Boussac			Titre: Plan de situation			
Ouvrage : Aménagement d'un terrain de motocross D2 23600 Bussièrre Saint Georges		réf projet : 18_BUS	Phase : Evaluation environnementale	Indice: A	Date : Juillet 2019	Etat :	Format : A3 Echelle : 1:25 000	N° de plan: Annexe 2



 Lemaire - Lévêque Atelier d'Architecture 8 pl de l'Hôtel de Ville . 23600 BOUSSAC / 25. r de Coulmiers . 75014 PARIS	Maître d'ouvrage: Moto Club Boussaquin 8, rue de la zone industrielle 23600 Boussac			Titre: Plan de situation			
	Ouvrage : Aménagement d'un terrain de motocross D2 23600 Bussière Saint Georges	réf projet : 18_BUS	Phase : Evaluation environnementale	Indice: A	Date : Juillet 2019	Etat :	Format : A3 Echelle : 1:25 000

Photographies de la zone d'implantation

La piste de motocross prends place l'ancien terrain de football de la Commune de Bussière-Saint-Georges. Le terrain est considéré comme plat et aucune végétation remarquable n'est présente sur le site.



Plan de localisation des prises de vues



Photographie P1



Photographie P2

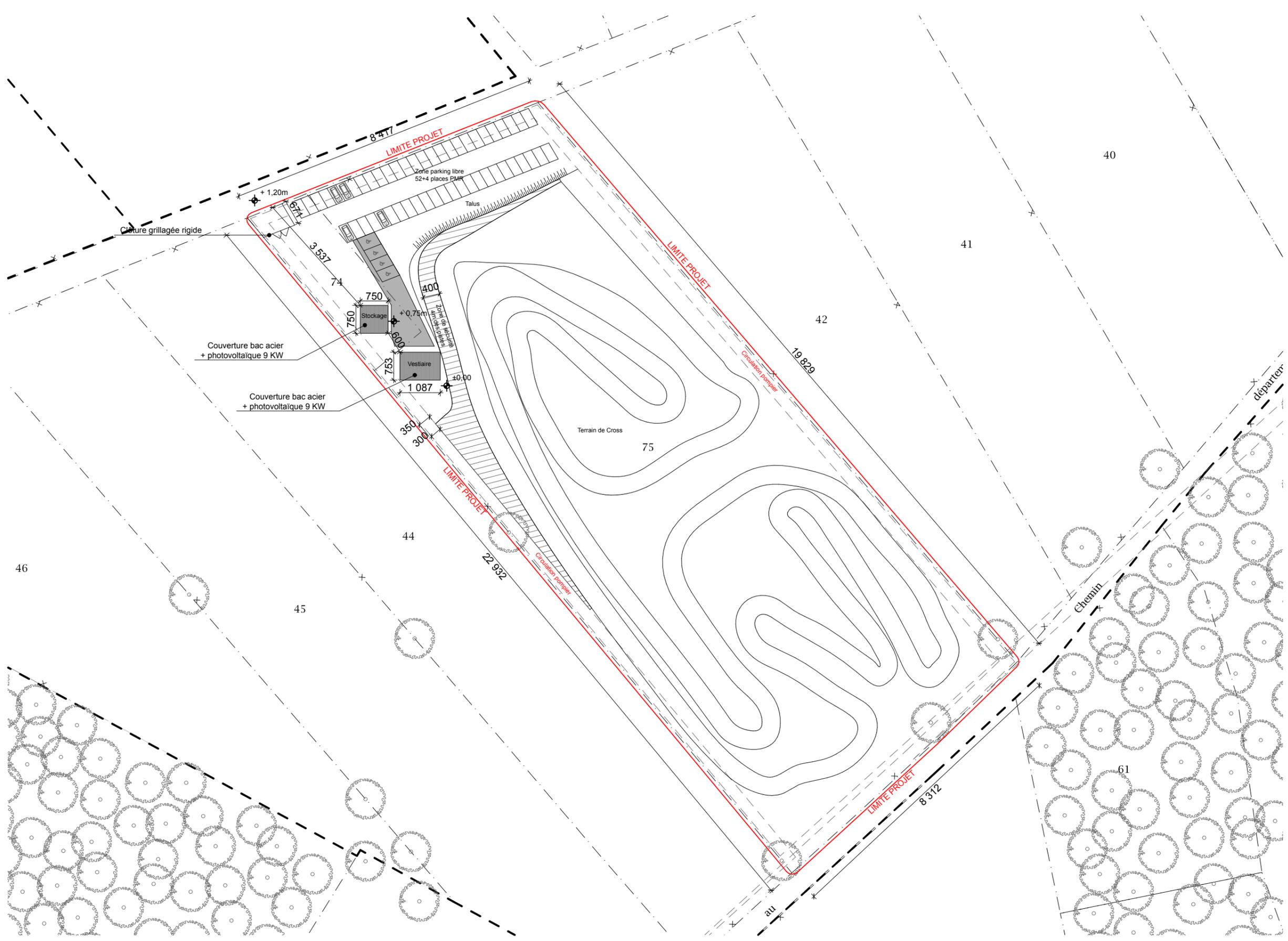


Photographie P3



Photographie P4

 Lemaire - Lévêque Atelier d'Architecture 8 pl de l'Hôtel de Ville . 23600 BOUSSAC / 25. r de Coulmiers . 75014 PARIS	Maître d'ouvrage: Moto Club Boussaquin 8, rue de la zone industrielle 23600 Boussac			Titre: Photographies de la zone d'implantation			
	Ouvrage : Aménagement d'un terrain de motocross D2 23600 Bussière Saint Georges	réf projet : 18_BUS	Phase : Evaluation environnementale	Indice: A	Date : Juillet 2019	Etat :	Format : A3 Echelle :



 Lemaire - Lévêque Atelier d'Architecture 8 pl de l'Hôtel de Ville . 23600 BOUSSAC / 25. r de Coumiers . 75014 PARIS		Maître d'ouvrage: Moto Club Boussaquin 8, rue de la zone industrielle 23600 Boussac			Titre: Plan de composition du projet			
Ouvrage : Aménagement d'un terrain de motocross D2 23600 Bussièrre Saint Georges		réf projet : 18_BUS	Phase : Evaluation environnementale	Indice: A	Date : Juillet 2019	Etat : 01 Existant	Format : A3 Echelle : 1:1000	N° de plan: Annexe 4



 Lemaire - Lévêque Atelier d'Architecture 8 pl de l'Hôtel de Ville . 23600 BOUSSAC / 25. r de Coulmiers . 75014 PARIS	Maître d'ouvrage: Moto Club Boussaquin 8, rue de la zone industrielle 23600 Boussac			Titre: Plan des abords du projet			
	Ouvrage : Aménagement d'un terrain de motocross D2 23600 Bussière Saint Georges	réf projet : 18_BUS	Phase : Evaluation environnementale	Indice: A	Date : Juillet 2019	Etat :	Format : A3 Echelle : 1:5000e